

In: Paul Valéry Contemporain. Colloque du Centenaire de la Naissance de Paul Valéry, Université de Strasbourg, 19.-20. Septembre 1971, éd. Monique Parent & Jean Levaillant, Paris: Klincksieck 1974, 237-249.

LA THÉORIE DU POINT-DE-VUE CHEZ PAUL VALÉRY

par Jürgen SCHMIDT-RADEFELDT (Kiel)

Pour présenter la théorie du point-de-vue chez Paul Valéry, un exemple bien connu s'offre comme point de départ : Imaginons le mouvement d'un train, de vitesse et de direction constantes. On peut dire que le wagon se déplace par rapport à la voie ou que celle-ci se déplace par rapport au wagon ; que l'on choisisse l'un ou l'autre, tous les systèmes de référence doivent être considérés comme équivalents. Supposons qu'un corbeau s'envole en ligne droite et d'un mouvement uniforme relativement à un observateur au sol, pour un second observateur situé dans un train le mouvement du corbeau sera de vitesse et de direction différentes. Chaque système de référence est à quatre dimensions, il est déterminé par les coordonnées $\langle x, y, z, t \rangle$, $\langle x', y', z', t' \rangle$, etc. Et Albert Einstein, entre bien d'autres réflexions, résume ce qu'il entend par « principe de la relativité généralisé » : Quels que soient leurs mouvements, tous les systèmes de référence K, K' , etc. sont équivalents au point de vue de l'expression des lois de la nature. (1) Ainsi la théorie de la relativité « n'est au fond rien d'autre qu'une vaste théorie des points-de-vue ». (2)

Dans les *Cahiers* de Valéry (3) nous lisons en 1924 : « Einstein a

(1) A. Einstein, *La Théorie de la Relativité restreinte et généralisée (mise à la portée de tout le monde)*, trad. par J. Rouvière, préface de E. Borel, Paris 1921. Valéry avait été également un lecteur attentif des livres d'Henri Poincaré qui écrit (dans *Dernières Pensées*, Paris 1913, p. 38) que « la position absolue d'un objet n'a aucun sens et qu'il convient de parler seulement de sa position relative par rapport à d'autres objets. » Une bonne introduction à la cinématique relativiste donne Hans Reichenbach, *Axiomatik der relativistischen Raum-Zeit-Lehre*, 1924, éd. réprographique Braunschweig 1965. Pour mieux comprendre la théorie de la relativité cf. l'ouvrage récent de A.M. Tonnelat, *Histoire du principe de la relativité*, Paris 1971.

(2) J. Robinson, *L'Analyse de l'Esprit dans les « Cahiers » de Valéry*, Paris 1963, p. 41. Ce livre représente la première et la plus profonde étude sur les *Cahiers* ; quant à notre sujet cf. pp. 39-43 et cf. J. Robinson, « Language, Physics and Mathematics in Valéry's Cahiers », in : *The Modern Language Review* 55 (1960) 519-536, pp. 524-6.

(3) P. Valéry, *Cahiers*, préface de L. de Broglie, éd. par le C.N.R.S., 29 vol. Paris 1957-1961. Citations données dans le texte présent d'après volume/page.

créé un *point-de-vue*, mais il n'y a pas d'œil humain qui s'y puisse placer. Il n'y a pas d'œil qui puisse voir à la fois la face et le profil d'un homme d'un seul tenant. (4) Peut-on créer un *point-de-vue* analogue (formel) pour l'intus et l'extra ? pour le physique et le psycho-affectif ? » (10/562) Cette question indique la direction principale des recherches de Valéry sur le point-de-vue qui consiste dans l'analyse de l'esprit. Dans maintes notes de ses *Cahiers*, il revient sur le problème du point-de-vue qu'il a jugé d'une importance primordiale. La tâche scientifique de la philosophie, selon lui, serait précisément de rechercher le point-de-vue des points-de-vue. Or ce sont les choses ou phénomènes qui provoquent les points-de-vue, mais ils ne les définissent pas ; les points-de-vue sont définissables par une coordination dont les éléments sont énumérables, et ils sont en nombre bien moindre que celui des choses.

Mais avant d'entrer plus à fond dans les idées et conceptions valéryennes sur le point-de-vue, il conviendrait de bien souligner le fait que Valéry se situe résolument dans la grande tradition de la philosophie européenne. Celle-ci, dès son commencement, a prêté une particulière attention à ce problème du point-de-vue. Toutefois c'est à la fin du XIX^e siècle et, singulièrement, au début du XX^e, que l'intérêt au « point-de-vue » et à la perspective s'est originalement manifesté. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici les idées du « perspectivisme » de Nietzsche, Ortega y Gasset et J. Marías, ou encore celles, plus importantes, de la phénoménologie qui, partant de Dilthey et Bergson, avait pour but de retrouver une base d'expérience plus saine pour les sciences de l'homme. Il est notoire que la phénoménologie de la perception ne peut éviter de se servir de termes et de conceptions « perspectivistes » (p. ex. profil, horizon, point-de-vue, etc), et il y a des passages dans l'œuvre de Husserl, Scheler, Sartre et Merleau-Ponty qu'on pourrait facilement rapprocher des idées de Valéry ce qui, en raison du caractère fragmentaire des *Cahiers*, est d'autant plus facile. Il conviendrait également de signaler les conceptions des anthropologues phénoménologues tels que E. Rothacker, A. Gehlen et L. Binswanger qui soulignent que tout point-de-vue suppose une position dépendante de facteurs tels que situation, rôle et autres. (5) Au cours de notre présentation de la théorie du point-de-vue dans les *Cahiers*, il apparaîtra avec plus d'évidence dans quelle mesure les idées de Valéry sont origi-

(4) Des œuvres de la peinture moderne, du cubisme en particulier, présentent sur la même surface plate (plan) plusieurs aspects (phase de mouvement) d'un seul objet.

(5) La monographie de C.F. Graumann, *Grundlagen einer Phänomenologie und Psychologie der Perspektivität*, Berlin 1960, nous présente une excellente vue d'ensemble.

nales ou traditionnelles. Cependant il demeure très difficile de dégager avec certitude ces influences dans les lectures et les conversations de Valéry.

Selon Valéry, la tâche d'une *vraie* philosophie consisterait à « faire une théorie des « points-de-vue », — de leur définition, de leur nombre, de la variation de chacun, du passage de l'un à l'autre, des invariants de leur ensemble, de leur combinaison entre eux, de leur production. Les *choses* sont des invariants de points-de-vue. Les *personnes* sont des lois de points-de-vue. Ensemble des points-de-vue possible pour un individu. Ciel étoilé. Ce point-de-vue des points-de-vue — de considérer sous le rapport de points-de-vue est d'une richesse immense... » (11/574). De cette remarque on peut effectivement conclure qu'une analyse rigoureuse des points-de-vue pourrait servir de méthode à appliquer dans tous les domaines de la vie.

Nous venons de constater avec Valéry que les personnes sont des lois de points-de-vue. Qu'est-ce que cela peut vouloir signifier ? A savoir que c'est par l'œil que l'homme enregistre, suivant un mécanisme complexe, l'image du monde. La vision étant en règle générale binoculaire, c'est donc la conjugaison du mouvement des yeux, la superposition de deux images rétiniennes non identiques qui provoquent en définitive l'image psychique de la réalité. Par ses tensions l'appareil musculaire des yeux rend compte de la distance, de la configuration des objets observés ou de leur mouvement. Suivant Valéry, « la vue ordinaire des choses — le 'monde' vulgaire... constitue le résultat d'une élaboration peut-être plus compliquée que celle effectuée par le physicien moderne sur les résultats de ses observations et expériences. D'ailleurs plus profondément encore, l'organisation des sens et réflexes qui leur répondent, sont déjà une 'manière de voir'... » (15/363). Et de ces réflexions, Valéry tire cette conclusion : « Si l'on avait des yeux tout autour de la tête, la forme des théâtres et des églises en serait changée. Un journal serait un diadème. Sérieusement comment s'arrangerait l'espace ? » (7/181) Il faudrait créer une science, une « pan-oramologie » comme la baptise Valéry, qui consisterait en une recherche systématique et axiomatique de *tous* les points-de-vue ; l'analyse devrait inclure des éléments et facteurs tels que la position relative, le mouvement relatif, les développements et évolutions, les échelles et durées, les lieux des points et les sélections, les fonctions et les rôles, la construction d'un point-de-vue. (6)

Pour comprendre ce qu'est un point-de-vue naturel, il est nécessaire de donner une définition de la réalité. Valéry souligne dans

(6) *Cahiers* 15/363 sv.

plusieurs remarques de ses *Cahiers* que ce terme s'est introduit à la faveur d'un contraste, qu'il est né d'une antithèse *vu/imaginé* ; le concept *réalité* implique toujours cette relation entre les deux. Le réel est ce dont nous supposons pouvoir obtenir une connaissance nette, définie dans toutes nos catégories. Le réel n'a point de signification parce que toute signification exige un certain point-de-vue. Par conséquent, la réalité est définie par « ce qui est capable d'une infinité de rôles, d'interprétations, de points-de-vue. » (5/260) (7) Nous pensons, d'autre part, que le réel est indépendant de nous, qu'il est la partie fixe d'une transformation de pensée ou d'expérience, — ainsi ce qu'il y a de fixe c'est précisément cette infinité, cet inépuisable. « Le réel est ce qui ne peut jamais être tout entier considéré d'un seul et unique *point-de-vue*. Quel que soit le point-de-vue (le mode de considérer, exprimer A) sous lequel on regarde A, il *exclut* une infinité de caractères ou de propriétés qui cependant se rattachent à lui par un enchaînement nécessaire. Le réel, *résidu*. L'inépuisable par la connaissance. » (14/84) A côté de la notion de *réel* Valéry classe d'autres termes très proches tels que *objectif*, *constant*, *sensible*, *durable*, *résistant* et *vérifiable*. Considérer les choses (sensibles) d'une manière objective c'est les considérer comme choses douées d' ∞^p rôles et d'aspects : autant de rôles, autant d'aspects. D'où une définition que Valéry donne de la notion du *réel* : Est réel ce qui a p aspects.

L'objectivité ainsi que la réalité ne doit avoir aucune signification selon la terminologie des *Cahiers*. L'objectivité consiste dans la réduction de la connaissance aux seules perceptions du même domaine ; resterait un point délicat : la définition de ces domaines. Il est, répétons-le, absolument nécessaire à cette théorie des points-de-vue de séparer nettement ce qui est observé de celui qui observe : *objectif* est ce qui ne dépend pas de l'histoire de l'observateur, écrit Valéry, parce que selon lui les propriétés indiquées se rattachent à une science. « La science se réduit à penser « objective-ment », c'est-à-dire sans lier un inconnu à un connu, un être sans cesse surgissant, variable, essentiellement *sans loi* à des choses ou êtres déterminés. L'objet est ce qui, quoique changeant, ne se dérobe à toute loi possible. La notion primitive ou ordinaire des choses est un mélange... » (5/366) Néanmoins le point-de-vue objectif suppose la sensibilité comme loi universelle.

(7) On se rappellera la remarque de Nietzsche (*Werke in drei Bänden*, éd. par K. Schlechta, vol. III, p. 903) contre le positivisme qui reste fixé uniquement sur les phénomènes : Il n'y a pas de faits, il n'y a que des *interprétations*, etc. — Pour ses précieux avis quant au perspectivisme, j'exprime ma reconnaissance à M. H. Schmitz, professeur de philosophie à l'Université de Kiel.

Par contre une observation ou considération est *subjective* quand nous ne pouvons l'exprimer sans introduire des propositions qui impliquent certains individus pris hors hasard. Valéry définit le subjectif comme ce qui ne se rapporte qu'à un seul point-de-vue, et d'une pluralité de points-de-vue subjectifs peut résulter un fait objectif. Ces réflexions sont résumées dans une phrase telle que « toute objectivité se décompose en éléments subjectifs » (21/74) ou « un atome de certitude objective détruit un monde de certitude subjective. » (4/736)

Valéry considérait comme une invention analogue à celle de Descartes le fait de tout traiter systématiquement en fonction de points-de-vue ou d'une *science des manières de voir*. Dans un passage des *Cahiers* Valéry ébauche en douze points les idées principales de cette science :

- «1. Les mots *on peut...*, *on peut aussi bien...* sont la définition de cette science.
2. Chaque opinion, chaque sentiment, chaque proposition se réfère non tant à son homme qu'à une *manière de voir* dont elle est une propriété spécifique comme tel grossissement l'est de telle distance. Il suffirait de changer, même peu, ces conditions pour transformer l'*objet*.
3. Tout mélange (inconscient ou non) de jugements appartenant à diverses *manières de voir* ou états d'accommodation est entaché d'inconsistance.
4. Chaque manière de voir doit être mentionnée, définie si possible.
5. Pour chacun, il en est une qui est *la plus probable*, la plus fréquente, la plus stable, la plus aisée, la plus spontanée. Celle-ci peut varier avec l'âge, les circonstances, la *sensibilisation* actuelle du sujet à telles excitations.
6. Une grande œuvre en tous genres impose une manière de voir.
7. Il y a une science et un art de passer d'une manière de voir à une autre : MDV \rightarrow M'D'V'. Il y a une modulation.
8. Chaque MDV opère sur des données plus ou moins simples.
9. Une MDV jouit des mêmes propriétés qu'une idée ou image en ce qui concerne sa production immédiate. Elle peut survenir brusquement, comme réponse.
10. Le langage commun implique une confusion de MDV. Tout effort pour penser nettement, c'est-à-dire pour déterminer une MDV est nécessairement *contre* ce langage commun, *contre ses formes et contre ses mots*.
11. Toute manière de voir est définissable par l'uniformité fonc-

tionnelle. Exemple simple : le domaine pur d'un sens. Mais dans l'application complexe s'introduisent des correspondances, des ordres de grandeurs, des définitions, des annulations, des axiomes, des opérations ou actes, des lieux. A chacune correspond un « monde » — monde poétique, pictural, économique, astronomique, mondain, etc. Un *jeu* est une MDV réduite, arbitraire. Le calcul des probabilités est une MDV qui associe à chaque événement une fraction < 1 .

12. En somme, si telles liaisons sont introduites, qui portent les unes sur l'accroissement de telles sensibilités, ou *instabilités*, admissions ou sur leur diminution, les autres sur la *variabilité générale*, les autres sur les champs ou domaines, il en résulte des ensembles (de valeurs) dérivés. » (12/563 sv.)

Nous avons déjà discuté les premiers points de cette théorie des manières-de-voir. La théorie vise à être *complète* dans l'énumération des différents points-de-vue et elle doit être *nette* et *simple* à la fois. Entre tous les objets de la classe visible existent des relations, et ces relations se réfèrent à un seul point qui est une position, une attitude, une accommodation. C'est en quelque sorte l'opération par rapport à laquelle les relations, ou choses considérées, forment un groupe. Un point-de-vue est essentiellement déterminé par la relation réciproque et univoque entre lui et les valeurs de position, d'attitude et d'accommodation. Dans la terminologie des *Cahiers*, l'*accommodation* est définie, au sens le plus général, comme « la variation que doit subir un système pour satisfaire à des conditions données ». Tout système à accommodation est complexe ou hétérogène, et le point-de-vue est précisément un tel système. Valéry résume tout ceci dans la formule : « *point-de-vue* est le groupement, l'unité d'un système de variables admettant une accommodation qui peut varier continuellement ». Quand cette variation de points-de-vue est effectuée consciemment et volontairement, Valéry parle d'une modulation : sans aucun doute, c'est dans le domaine de l'art que les points-de-vue les plus différents sont exploités.

On peut se demander quel est le point-de-vue que Valéry applique en travaillant à ses *Cahiers*, en développant ses idées et conceptions. Pour donner une réponse à cette question nous devons nous remémorer cette crise de jeunesse, la nuit de Gênes de 1892, à partir de laquelle son point-de-vue fondamental a été de tout considérer comme phénomène mental, c'est-à-dire comme élément de relation dans un système de fonctions. Ce point-de-vue fonctionnel, comme il l'appelle, contenant à la fois le formel, l'accidentel et le significatif, implique toujours changement, mouvement, transformation. Mais que doit-on dire d'une expression telle que « à chaque instant », qui veut dire « à chaque regard » et qui signifie, au sens

originel du terme, « durée de l'immobile » ? L'immobile n'a pas de durée, affirme Valéry, et il en conclut : l'idée de l'instant implique de « supposer ou faire stable ce qui ne l'est pas ». Imaginer simultanément un corps, une flèche par exemple, et son mouvement, est impossible, car si nous pensons au mouvement nous abandonnons l'idée du corps et réciproquement. Pour éviter l'état psychique de l'aporie que les problèmes de Zénon suggèrent à l'observateur, on doit nettement distinguer entre les phénomènes réels et les phénomènes imaginés (8), tout ceci vise à la distinction nette entre plusieurs espèces de points-de-vue. C'est le *moi* en tant que système de référence de premier ordre qui coordonne les différentes espèces de points-de-vue ; néanmoins le *moi* est une relativité comme le reste, mais avant tout une notion de position ou de situation : le seul point d'où l'on voit, une sorte de lieu géométrique. Il apparaît ainsi évident que ces idées de Valéry sur le *moi* peuvent être rapprochées à celles de Leibniz ; le principe d'individualité basé sur le fait que chaque Monade est différente de chaque autre, gardera sa valeur pour toute théorie « perspectiviste » après Leibniz. (9)

Mais revenons de nouveau à la théorie de la relativité : on sait bien, après les recherches de Judith Robinson, la grande estime que Valéry éprouvait pour les idées d'Einstein (10). Après avoir assisté, à Paris en 1929, à des conférences de ce grand physicien, Valéry note dans ses *Cahiers* qu'il le considère comme un artiste développant son incertitude et sa foi sur l'architecture des formes. Il se sent confirmé dans ses propres idées quand Einstein affirme : « La distance entre la réalité et la théorie est telle qu'il faut trouver les points-de-vue d'architecture. » (14/107) et Valéry ajoute que rien ne lui a fait plus de plaisir à entendre, que rien ne le confirme davantage dans ses idées, car dans le domaine physico-psychique c'est des millions de fois plus vrai que dans le monde physique. Ce qu'il faut entendre par « points-de-vue d'architecture » reste obscur et fragmentaire dans les *Cahiers* bien que Valéry y revienne plus tard. (11)

(8) Cf. J. Schmidt-Radefeldt, « Die Aporien Zenons bei Paul Valéry », in *Romanische Forschungen* 83 (1971), 52-69.

(9) Cf. Leibniz, *Monadologie* (§ 57) : Et comme une même ville regardée de differens côtés paroist toute autre et est comme multipliée *perspectivement*, il arrive de même, que par la multitude infinie des substances simples, il y a comme autant de differens univers, qui ne sont pourtant que les perspectives d'un seul selon les differens *points de vue* de chaque Monade. — En ce qui concerne les notions *situation*, *position* et *situation* d'un point, cf. Louis Couturat, *La Logique de Leibniz*, Paris 1901, pp. 407-9, que Valéry avait lu également.

(10) J. Robinson, *o.c.* p. 41 note.

(11) *Cahiers* 14/136 : les *Cahiers* dans leur ensemble représentent l'arrière-fond de cette idée : la relation entre les observations empiriques et les con-

La relativité que recherche Valéry n'est pas celle qu'introduit le mouvement en physique, mais celle qu'introduit l'observation même dans la production de la connaissance, dans le domaine physico-psychique. L'observation implique par définition le facteur changement qui se place où il peut, *intus vel extra*. C'est précisément cette liaison ou relation entre les phénomènes psychiques et physiques qui intéresse Valéry. Pour cette raison il formule son *principe de la relativité* de la façon suivante : « Si le spectateur A observe le phénomène P c'est une relation (AP). Si le spectateur B observe le phénomène P c'est une relation (BP). Mais si A observe P dans la relation BP, P devient P'. Si à telle époque j'observe P₁ — et si à telle autre époque je l'observe encore (P₂), P₁ = P₂. Mais si j'observe P₁ en (2) c'est P'. Chaque spectateur à telle époque voit P comme si P ne se composait pas avec la modification de lui. » (6/882) Alors ce ne sont pas forcément les choses ou phénomènes qui changent, — c'est le point-de-vue individuel qui se trouve en changement permanent, et un spectateur ne se rend pas compte de sa propre modification. (12) Nous venons de constater que le point-de-vue individuel est un système de coordonnées : il y a alors toujours une coordonnée au moins qui varie. (13) L'homme est pour ainsi dire un point-de-vue, ou plutôt une variation d'un point-de-vue. La vision subjective n'est jamais achevée, elle est toujours en mouvement, — et « parce qu'il y a plus d'un homme dans le monde, il y a des langues et des arts, des millions de points-de-vue, et des œuvres d'un seul qui passent les forces d'un seul... » (8/266). La question posée en 1915 dans les *Cahiers* restera : Qui analysera la relativité du langage ?

Dans cette ébauche détaillée d'une science des manières-de-voir

ceptions théoriques. Dans le dialogue *L'Idée Fixe*, Valéry reprend cette idée, et c'est là que nous lisons qu'il faut trouver les points-de-vue d'architecture entre *la théorie et l'expérience* (*Œuvres*, éd. de la Pléiade, II, 264 sv.).

(12) *La Modification* (roman de M. Butor, 1957) ne se passe pas par hasard dans le train (cf. l'exemple d'Einstein) ; v. à cet égard F. van Rossum-Guyon, *Critique du Roman. Essai sur « La Modification » de M. Butor*, Paris 1970, pp. 175-214.

Valéry entend des expressions telles que *au point de vue de* —, *sous le rapport* —, *en tant que* —, comme des manifestations de coordination et des invariants d'une coordination variante ou des abstractions ; elles signifient accommodation, caractérisée par arrêts ou négligences de telles associations au profit de telles autres. Même une expression telle que *en réalité* (c.-à-d. *en y regardant de plus près*) exprime une transformation par attention et l'on sous-entend que cette opération conduit à une valeur limite dont on postule l'existence (*Cahiers* 3/387, 3/634, 13/593).

(13) *Cahiers* 15/608 : « Relativité — Voici mon énoncé : Il n'y a pas de variables indépendantes en soi. On est obligé d'en prendre dans chaque analyse. Il n'y a aucune variable isolée ».

que nous avons citée, Valéry constate que le *langage* implique une confusion de manières-de-voir. En ce qui concerne cette remarque, Valéry distingue nettement deux aspects : d'une part, le langage nous conditionne, de l'autre, nous le conditionnons ; tantôt nous le plions à notre vue, tantôt il transforme notre vue. Pour donner un exemple : Le langage confond dans les noms ce qu'il faut débrouiller ensuite par des phrases. Le même signe, un nom propre comme *Einstein* par exemple peut désigner un personnage vu de l'extérieur (suivant certaines informations), sa vie intellectuelle et psychique, sa vie réelle ou sa vie probable, donc celui qui fut, celui qu'on voit, celui qu'on (re-)construit. Tous les termes (isolés) tels que *un homme*, *un arbre* ne sont que des symboles parce qu'on a éliminé le point-de-vue de celui qui parle, qui se trouve dans le contexte linguistique d'une phrase et dans le contexte de la situation. (14) Dans la théorie linguistique de Valéry les termes isolés ne sont que des « dessinables ». Mais le langage peut être employé hors d'une situation concrète, il remplace pour ainsi dire la réalité. Dans le langage il y a des « mots » désignant des choses concrètes (*une pierre*) et des choses abstraites (*une pensée*) ; il en résulte qu'il y a un point-de-vue assimilateur qui traite toutes ces « choses » comme des choses équivalentes. Ce point-de-vue assimilateur de la langue réside dans le caractère sémiotique de son système. (15) Mais Valéry n'oublie point de mettre l'accent sur le fait que tout langage naturel nécessite un « monde » comme arrière-fond ou, en termes plus modernes, un *plan pragmatique*. Il y a un ensemble de points-de-vue dans ce « monde » qui vaut pour tout le monde, de même qu'il y a dans le langage un ensemble de choses convenues dont la partie fondamentale est ce qui est commun en nature à deux interlocuteurs. « Les points-de-vue ordinaires, écrit Valéry, sont avec le langage ordinaire dans une liaison λ . Il y a une relation générale \mathcal{L} . Un point-de-vue *ordinaire* est un point-de-vue dont le langage ordinaire donne l'expression *exacte*, c'est-à-dire qui se forme et est étendue sans exiger altération des significations et conventions... » (12/888) Il y a une certaine exagération lorsque Valéry dit que le langage fait toute la perspective de l'esprit, (16)

(14) V. le concept linguistique d'*ambiguity of scope* chez E. Bach (« Nouns and Noun-phrases », in *Universals in Linguistic Theory*, éd. par Bach et Harms, London/New York 1968, p. 106 sv.) dans une phrase telle que « She is marrying a man with a big bank account ».

(15) Pour la théorie linguistique de Valéry, cf. J. Schmidt-Radefeldt, *Paul Valéry linguiste dans les Cahiers*, Paris (Klincksieck) 1970.

(16) Du point-de-vue linguistique on doit souligner que les données dont on dispose actuellement ne suffisent point pour étayer l'hypothèse de Sapir, Whorf et d'autres sur la *relativité linguistique*, c'est-à-dire sur le conditionnement des formes de pensée par les formes de langage et vice versa.

mais il a raison en affirmant qu'il suffit, pour définir une civilisation, d'isoler du dictionnaire tous les mots qui n'ont ni sens ni utilité pour un sauvage. Selon Valéry, la civilisation est perspective. (17)

Ajoutons à ces quelques remarques sur le point-de-vue et le langage que c'est avant tout le *verbe* qui, selon la conception psycholinguistique de Valéry, permet en combinaison avec les éléments déictiques de jouer sur les points-de-vue, les échelles, les ordres de grandeur et les situations d'un « observateur », c'est-à-dire de celui qui emploie le verbe. D'une part, le verbe dispose de la plus grande quantité d'informations (temps, personne, mode, etc.), et, d'autre part il implique l'exceptionnelle possibilité de transformer celui qui l'emploie. Le verbe est une forme d'action, une forme à compléter : il provoque une transformation de l'imagination de celui qui parle, ainsi que de celui qui écoute. (18)

Il nous faut maintenant attirer l'attention sur un autre fait intéressant qui concerne la relativité du langage et du point-de-vue. Valéry se sert de l'exemple des *nombres* et il affirme qu'énumérer au lieu de dire « beaucoup » ou « peu » fut un progrès de l'objectivité dans l'évolution de la langue. (19) Le nombre est une quantité relative quant à celui qui l'emploie. Mais les termes *beaucoup* et *peu* peuvent servir à éclaircir un autre fait important. Valéry en donne un exemple : « Dire : il y avait beaucoup de monde = il y avait *plus* de monde que les données ne l'auraient fait *calculer*. » (7/47) Par cet exemple de type linguistique Valéry décèle les implications ou *pré-suppositions* contenues dans ces paroles qui, dans la plupart des cas, ne sont que l'expression du point-de-vue de celui qui parle. (20)

Il va sans dire que, dans le cadre d'une théorie des points-de-vue, Valéry devrait classer également les diverses fonctions des manières de parler, les *registres de la parole*, qui dépendent de la

(17) *Œuvres*, vol. II, p. 903 et Cahiers 11/351.

(18) Pour cette théorie « poétique » du verbe, v. l'auteur, *o.c.* pp. 160-176. Mais une description *linguistique* des verbes tels que *bringen/holen* ou des particules *her/hin* en allemand doit en effet tenir compte du point-de-vue de celui qui parle.

(19) *Cahiers* 16/795 : « L'opération de *compter* et son moyen le *nombre* est un cas et modèle de la transformation caractéristique du vague au net ; de pluralité au nombre. Le regard *quantitatif* sur les choses qui conclut : *Beaucoup, peu* ou grand ou fort, ou petit faible — est *qualificatif* aussi. Le grand/petit jusqu'ici est comparable au bleu/rouge. »

(20) La présupposition est très importante en ce qui concerne l'interrogation (type : « Avez-vous cessé de battre votre femme ? ») et la classe d'adjectifs qui impliquent une norme (p. ex. « la maison est grande = la maison est plus grande que je ne le supposais », cf. M. Bierwisch, « Some semantic universals of German adjectivals », in *Foundations of Language* 3 (1967), 1-36.

situation sociale ou bien du point-de-vue de celui qui parle : parler en vers ou en prose, en honnête homme ou en chef, en sage, en songe, en colère ou en public, — autant de formes d'une activité que l'auteur des *Cahiers* compare aux valeurs diverses de l'accommodation d'un organe. Mais il s'agit dans tous les cas de trouver le système de conditions, de références constantes toujours reconstituables, et d'actes, qui permette de représenter (dans un langage minimum, homogène et propre au raisonnement) (21) les phénomènes en tenant compte de l'observateur ; c'est ce dernier qui introduit les interprétations et significations, les échelles et beaucoup d'autres conditions.

Il est donc évident que Valéry voit clairement la nécessité de distinguer entre les points-de-vue *naturels* et *artificiels*, et l'on peut supposer que Valéry suivait en ceci la distinction faite par Léonard de Vinci entre *perspettiva naturale* et *perspettiva accidentale*. (22) A première vue cette distinction ne paraît pas facile à établir, mais elle sera possible en prenant pour base les points-de-vue naturels. « La grande nouveauté moderne, ce sont les points-de-vue *artificiels*, les changements d'échelle. On trouve les axiomes qui définissent les points-de-vue naturels. Puis on en supprime, on en ajoute ou suppose un sens de moins, un de plus, une relation différente. Grande nouveauté, par l'attaque systématique des habitudes. » (5/144)

Le point-de-vue *artificiel* implique qu'il soit *construit*, qu'il soit fait avec des opérations définies et des éléments définis qui ne se reconnaissent pas dans la construction achevée. C'est avant tout dans les arts et la littérature que le changement de point-de-vue, de l'échelle, se révèle comme extrêmement fructueux. Le théâtre surtout est un art où la pluralité de points-de-vue joue un rôle énorme parce qu'un nombre fini d'opérations, une pluralité de « têtes » y est impliquée : l'auteur, les spectateurs, les personnages. Tout spectacle, soit « réel », soit « semi-réel » demande la vue, implique le point-de-vue ; un spectacle réel est théâtre pour l'observateur qui ne participe que par sa présence.

Ce qui est une méthode ou technique fort ancienne dans les sciences et dans les beaux-arts, c'est-à-dire le jeu, profiter d'un changement de point-de-vue, est quelque chose de très exploité en littérature et en particulier dans le *roman*. Valéry s'intéresse au

(21) Dans ses *Cahiers* Valéry a constamment essayé de formaliser les résultats de ses recherches dans un langage symbolique à la Leibniz. L'influence de Leibniz sur la théorie linguistique de Valéry (en particulier sur la relation sujet/prédicat) est évident, cf. l'auteur *o.c.*, pp. 149-155.

(22) Cf. C.F. Graumann, *o.c.* qui constate à bon droit, que *perspectiva artificialis* est une conquête des temps modernes.

roman dans la mesure où celui-ci est un système fermé de valeurs déterminées qui se prête à une analyse rigoureuse. Dans une note des *Cahiers* qui date de 1924 Valéry constate que « la « psychologie » d'un roman est une convention analogue à celle du bridge, plus exactement elle est moins ingénieuse et moins « pure » : il y a des conventions mêlées et des changements de convention. Tantôt les personnages et situations sont vus à une échelle, tantôt à une autre. Tantôt on est dans leur « cœur » (c.-à-d. dans un certain système de mots), tantôt dans la situation d'un dieu qui voit tout et les considère, tantôt d'un observateur quelconque ; et tantôt il les voit au microscope (un système de mots), tantôt au télescope ; et tantôt comme un peintre, tantôt comme un badaud, tantôt comme un Père de l'Église. » (9/700). Par cette énumération d'une pluralité de points-de-vue qui entraînent, dans le roman, différents niveaux de style et registres de parole, Valéry critique l'impureté du roman, — c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il n'a jamais voulu écrire un roman. Mais ce qui mérite attention, dans la remarque citée, c'est que Valéry (en tant que premier théoricien français du point-de-vue) distingue entre les trois situations narratives essentielles (23) : 1° *être dans le 'cœur' des personnes*, ce qui signifie le récit à la première personne ou bien le style indirect libre (monologue intérieur), 2° *être dans la situation d'un dieu*, c'est-à-dire l'auteur (ou le narrateur) omniscient, 3° *être dans la situation d'un observateur quelconque* signifie que le récit est conduit selon le point-de-vue d'un personnage du roman ou d'un point-de-vue apparemment plus objectif. (24)

Dans l'analyse scientifique du roman on devrait tenir compte du fait qu'il n'y a pas de place pour un observateur privilégié, et Valéry aurait été d'accord avec Sartre (25) sur le fait que la théorie de la relativité d'Einstein s'appliquerait intégralement à l'univers romanesque. Pour la littérature narrative ainsi que pour tout produit de langage, la théorie du point-de-vue occupe une place de premier rang : aussi le dessein de Valéry fut-il de reprendre la littérature avec des notions et des objectifs précis et scientifiques. Une théorie du point-de-vue appliquée au roman devrait être conçue comme élément d'une théorie générale des manières de voir.

(23) V. Franz K. Stanzel, *Typische Formen des Romans*, Göttingen 1964.

(24) Le concept théorique de *point-de-vue* (en littérature) avait été traité par N. Friedman, « Point of view in fiction : the development of a critical concept », in *PMLA* LXX (1955) 1160-1184, et R. Weimann, « Erzählerstandpunkt und *point of view* », in *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 1962, 369-416, et l'excellente mise au point de F. van Rossum-Guyon, « Point de vue ou perspective narrative. Théories et concepts critiques », in *Poétique* 1970, 476-497 (avec dates bibliographiques).

(25) J.P. Sartre, « François Mauriac et la liberté » (1939), in *Situations* I.

Essayons de résumer la conception d'une théorie du point-de-vue dans les *Cahiers* de Valéry. En tout ce dont l'esprit s'occupe il est constamment nécessaire de se rendre compte de la manière dont il voit, c'est-à-dire de ses conditions d'observation fondamentales qui sont relatives aux objets considérés. La définition des points-de-vue doit porter sur les variables ainsi que sur les invariants. Tout point-de-vue implique une finalité ou un but qui s'évanouit par un changement du point-de-vue. La finalité est la tendance à représenter toute chose par une formule établie sur le *modèle de l'acte* volontaire et conscient (26). Cet acte est caractérisé par le contraste des choses données avec les choses imaginées et affectées. Si une chose A est considérée du point-de-vue X, cette observation détermine une sorte de partition de A ; Valéry propose d'appeler ceci « partie projective de A selon X ». En d'autres termes : « Considérer la chose A au point-de-vue X, c'est y donner à l'*attribut* X la valeur éminente dans les développements soit d'actes, soit de représentations. On voit ici que l'*attribut* est relatif au rôle joué par la chose dans tel mécanisme. Il détache nettement ce qui guide ou détermine mon action quant à A. Toutes les choses sont alors réduites à un ensemble de valeurs du même attribut. — Ne retenir que ce qui entre dans un système d'actions virtuelles dont le *but* est Y. Ce but est le point-de-vue. A chaque point-de-vue différent correspond un ensemble de notions, définitions, relations, opérations, adjonctions. Regarde ce pays aux points de vue : géologique, tactique, économique, peintre, politique, etc. Il joue chaque fois un rôle différent dans une *organisation* mentale différente. Il y a autant de points de vue distincts... » (5/799) Sans doute, en toute matière le choix du point-de-vue est capital ; la grande tâche d'une science des manières de voir ou d'une philosophie scientifique serait de classer hiérarchiquement tous les points-de-vue distincts possibles. Les mathématiques qui consistent en un ensemble de manières de voir, s'accordant sur une commune logique, nous offrent pour ce faire une méthode exemplaire.

Pour revenir au début de nos remarques, ajoutons qu'il y a un *point-de-vue des points-de-vue* que Valéry appelle le « regard d'ange ». C'est précisément cet observateur qui possède cette science que nous n'avons pas et dont nous pouvons nous douter...

(26) Pour la *théorie et le modèle de l'acte* v. le travail de l'auteur sur Valéry linguiste, pp. 24-31 et index. « Une théorie est d'autant plus « scientifique » qu'elle fait entrevoir plus de *vérification*, qu'elle indique de résultats vérifiables. Une théorie n'est pas *vraie* ou non, elle est vérifiable ou non » constate Valéry (*Cahiers* 11/220).

